



ACTE de CANDIDATURE au COMITE DEPARTEMENTAL des YVELINES de NATATION

ELECTION du 5 octobre 2024

NOMPRENOM

Date et lieu de Naissance

LICENCE N°.....

CLUB.....

DOMICILE.....

.....

Déclare déposer ma candidature au Comité Directeur du Comité départemental des Yvelines de Natation et remplir toutes les conditions définies par l'article 9.2.3 des statuts de la F.F.N. :

« Ne peuvent être élues membres d'une instance dirigeante :

- Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;

- Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;

- Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;

- Les personnes ne remplissant pas l'obligation légale d'honorabilité des encadrants et dirigeants dans le milieu du sport fixée par les articles L212-1, L212-9 et L322-1 du Code du sport et contrôlée via les conditions fixées à l'article 21.2. »

Les candidat(e)s doivent être licencié(e)s à la Fédération Française de Natation sur le territoire du Comité départemental intéressé.

à.....

le

SIGNATURE:

A retourner au siège du CD78 Natation - (20 avenue Louis Bréguet 78140 VELIZY) Ou par mail :
cdy.ffn@wanadoo.fr **avant le 21 septembre 2024 dernier délai**